

COMMUNIQUE DE LA MAIRIE

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 20 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, le Conseil Municipal de la Commune d'AUXON (Aube) étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Thierry LORNE, Maire.

Étaient présents : Mr Thierry LORNE, Mme Martine MARTINOT, Mr Francis DRUMINY, Mme Maryse DOSIERES, Mr Valery FARCY, Christian COLLOT, Serge STROBEL, Christian GIBIER, Mmes Cécile ROBIN, Anne MENDRAS, Mr Domique ROUSSEAU, Mme Laure FOULAIN, Mrs Julien GIVRY et Teddy FERRY

Était absente excusée : Mme Marion GODET ayant donné pouvoir à Mr Francis DRUMINY

Madame Cécile ROBIN a été nommée secrétaire de séance.

Suite aux élections du 15 Mars dernier renouvelant les membres du Conseil Municipal, Monsieur le Maire ouvre la séance en installant les nouveaux élus. Il cède ensuite la parole à Monsieur Christian COLLOT, doyen du Conseil, afin qu'il préside à l'élection du nouveau Maire.

Mme Anne MENDRAS et M. Julien GIVRY sont alors désignés assesseurs au bureau de vote procédant aux élections qui vont suivre.

Après un seul tour de scrutin M. Thierry LORNE est réélu Maire à la majorité absolue.

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal FIXE ensuite à quatre le nombre d'adjoints à élire.

Pour le poste de premier Adjoint, Mme Martine MARTINOT est élue au 1^{er} tour de scrutin.

Pour le poste de second Adjoint, M. Francis DRUMUNY est élu au 1^{er} tour de scrutin.

Pour le poste de troisième Adjoint, Mme Maryse DOSIERES est élue au 1^{er} tour de scrutin.

Pour le poste de quatrième Adjoint, M. Valery FARCY est élu au 1^{er} tour de scrutin.

Monsieur le Maire donne lecture de la charte de l' élu local.

DESIGNE les responsables des différentes commissions,

ELIT les délégués dans les divers organismes, comités et syndicats où siègent des représentants communaux,

Le Maire,
Thierry LORNE